Monsieur le Directeur
ARS Nouvelle Aquitaine
103 bis rue Belleville CS 91704
33063 Bordeaux Cedex

Bordeaux, le 17 mars 2021

Monsieur le directeur,

La vaccination ouvre une porte de sortie à la situation anxiogène vécue par des millions de français depuis un an et particulièrement les personnes âgées ou souffrant de maladies graves.

S'il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la qualité des différents vaccins proposés, et tout en respectant la liberté de choix de chaque personne de se faire vacciner ou non, nous souhaitons que chaque citoyen·ne qui demande à être vacciné·e puisse l'être. De ce point de vue, l'organisation actuelle de la campagne de vaccination pose de nombreux problèmes. Un exemple récent : les rendez-vous annoncés chez les médecins de ville et qui sont suspendus à peine mis en œuvre suite à l'attribution prioritaire des vaccins aux officines pharmaceutiques.

De fait, il est constaté partout une difficulté forte et récurrente pour les prises de rendez-vous, des délais qui ne sont pas précisés (sur les plate-forme de rendez-vous retenues par le ministère des solidarités et de la santé) et le sentiment partagé d'une forte distorsion entre communications gouvernementales et réalités du terrain. Le manque criant de doses de vaccin est lié à la dépendance de notre pays aux laboratoires étrangers annonçant tous des retards accompagnés d'une diminution des livraisons prévues.Cette dépendance résulte en grande partie de choix politiques en matière de Santé : mise en place d'une gestion comptable en lieu et place d'une stratégie de prévention et de développement de l'offre de santé sur tout le territoire. Le manque de doses de vaccin a entraîné la fermeture de certains centres de vaccination.....

En Gironde, notre situation locale n'échappe pas à ces difficultés nationales. La première concerne la prise de rendez-vous. En effet, l'engorgement des plateformes téléphoniques dont celles du CHU et de Robert Piquet, fait de la prise de rendez-vous un parcours du combattant.

De plus, vous n'êtes pas sans savoir que nombre de personnes âgées maîtrisent difficilement, voire pas du tout l'outil informatique ou se découragent lorsqu'il leur est demandé de renouveler leur appel.
Une autre difficulté réside, pour celles et ceux qui habitent en zone rurale ou en secteur périphérique des grandes villes dans l'éloignement des centres de vaccination, ce qui engendre des problèmes de transport, difficiles à résoudre pour certaines et certains.

Il est donc indispensable que les services de l'ARS mettent à disposition :

- le nombre de doses nécessaires correspondant aux besoins réels de la population, des centres de vaccination de proximité, ainsi que du personnel formé en nombre dans les centres de vaccination,
- des dispositifs décentralisés d'aide à la prise de rendez-vous à l'échelon municipal ou intercommunal avec appels systématiques des personnes concernées par les premières étapes de vaccination ;
- la mise en place d'un service de transport via des véhicules du département, des collectivités locales ou des taxis pris en charge financièrement vers les centres de vaccination.
- l'organisation d'équipes de vaccination itinérantes pour couvrir les zones rurales ou péri-urbaines très éloignées des centres de vaccination.

Nous demandons :

- La vaccination la plus large possible dans des délais brefs afin que les établissements hospitaliers de notre département ne soient pas à nouveau obligés de déprogrammer des opérations ou examens. Cette situation aurait un impact négatif sur certains patients dont la vie dépend d'actes médicaux ou chirugicaux urgents.